

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 957

6 mai 2010

SOMMAIRE

3 A Consulting S.A.	45903	Elise G. Lorang et Cie s. à r.l.	45903
AI Global Investments S.à r.l.	45895	ENTREPRISE DE TOITURES François STOFFEL-REDING S.à r.l.	45921
Applus Automotive Technology Luxem- bourg Sàrl	45890	Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l.	45934
ARCALUX SPF, société de gestion de pa- trimoine familial	45907	Famcare S.A.	45921
Audhumla S.A.	45923	Five Stars Properties S.A.	45923
Baker Hughes Luxembourg S.à r.l.	45904	Foresight Luxembourg Solar 1 S.à r.l.	45932
BBI Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l.	45934	Forthoffer S.à r.l.	45928
Binz Communications S.à r.l.	45901	Foyer Distribution S.A.	45911
BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l.	45923	Gafa Finanziaria S.A.	45895
BRE/Berlin Esplanade Hotel S. à r.l.	45907	G.L. et F. Simone & Fils Immobilière S.à r.l.	45928
BRE/Vitalia Propco 1 S.à r.l.	45912	G.L. et F. Simone & Fils Immobilière S.à r.l.	45929
BRE/Vitalia S.à r.l.	45912	Ikano Capital S.A.	45930
Burton Invest S.A.	45901	Infra-Invest	45890
Burton Invest S.A.	45903	Itron Luxembourg	45912
Cargill International Luxembourg 3 S.à r.l.	45904	LAFI Luxembourg S.à r.l.	45895
Celsius S.à r.l.	45936	La Hetraie Investissement S.A.	45910
Central Four Holding S.A.	45899	Luxenco S.A.	45927
CEREP Ashley S.à r.l.	45936	Luxenco S.A.	45928
CEREP Broadwalk S.à r.l.	45934	Mitoma S.A.	45929
CEREP Bryggen Waterfront S.à r.l.	45930	Plan B Ingénieur Conseil	45921
CEREP Corvin Three S.à r.l.	45936	Promotions Immobilières s.a.	45896
CEREP Grosvenor S.à r.l.	45934	Pro-Vision BRD S.à r.l.	45896
CEREP III Investment W S.à r.l.	45929	Pro-Vision HS S.à r.l.	45896
CEREP III Spain S.à r.l.	45929	Pub.K Investments S.A.	45896
CEREP Italy S.à r.l.	45930	Red Dunes Holdings S.à r.l.	45895
CEREP Montrouge S.à r.l.	45928	Rubus International S.à r.l.	45913
Commerzbank Leasing 4 S.à r.l.	45897	Sabre International (Luxembourg) S.à r.l.	45907
Commerzbank Leasing 5 S.à r.l.	45901	Sport Fashion G.m.b.H.	45896
Dresdner Leasing 4 S.à r.l.	45897	Thill Romain et Fille S.à r.l.	45930
Dresdner Leasing 5 S.à r.l.	45901	TNI Luxembourg S.A.	45897
EFG Multi-Manager Fund Management Company S.A.	45913	Traxys S.à r.l.	45899

Applus Automotive Technology Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1239 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 42.213.

Les comptes annuels au 18/02/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/03/2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010044384/13.

(100044918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

Infra-Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 135.537.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth March.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Infra-Invest", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2520 Luxembourg, 5 Allée Scheffer, incorporated by deed enacted on the 19th day of December 2007, inscribed on January 21, 2008 at the Luxembourg trade register section B number 135.537, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 429 of February 19, 2008 whose articles of association have been amended by deed enacted on November 10, 2008, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 2946 of December 11, 2008.

The meeting is presided by Ms Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Régis Galiotto, jurist, professionally residing at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder presents or represented and the number of shares held by its are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 6,025 (six thousand twenty five) shares of EUR 100 (one hundred euros) each representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda of which the partners have been informed beforehand.

III.- That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Creation of five classes of shares in the Company, named class A shares, class B shares, class C shares, class D shares and class E shares.

2. Reclassification of the existing 6,025 shares of EUR 100 each of the Company into 2,000 class A shares of EUR 100 each and 4,025 class B shares of EUR 100 each.

3. Increase of the corporate capital by an amount of EUR 600,000.- (six hundred thousand euros) so as to raise it from its present amount of EUR 602,500 (six hundred two thousand five hundred euros) to EUR 1,202,500 (one million two hundred two thousand and five hundred euros) by the issue of 1,500 (one thousand five hundred) class C shares, 1,500 (one thousand five hundred) class D shares and 3,000 (three thousand) class E shares having a par value of EUR 100 (hundred euros) each.

4. Subscription, intervention of the subscriber and full payment of the new shares by contribution in cash.

5. Amendment of Article 6 of the Articles of Association of the Company in accordance with the above.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder unanimously decides what follows:

First resolution:

The meeting resolves to create five new classes of shares in the Company, named: class A shares, class B shares, class C shares, class D shares and class E shares.

Second resolution:

The meeting resolves to reclassify the existing 6,025 shares in the Company into 2,000 class A shares of EUR 100 each and 4,025 class B shares of EUR 100 each.

Third resolution:

The meeting resolves to increase the corporate capital by an amount of EUR 600,000 (six hundred thousand euros) so as to raise it from its present amount of EUR 602,500 (six hundred two thousand five hundred euros) to EUR 1,202,500 (one million two hundred and two thousand five hundred euros) by issuing 1,500 (one thousand five hundred) class C shares, 1,500 (one thousand five hundred) class D shares and 3,000 (three thousand) class E shares having a par value of EUR 100 (one hundred euros) each.

Fourth resolution:

It is decided to admit the subscription of the 1,500 (one thousand five hundred) class C shares, 1,500 (one thousand five hundred) class D shares and 3,000 (three thousand) class E shares by the sole shareholder, CNP Assurances, a société anonyme incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at 4, place Raoul Dautry, F-75015 Paris, registered at the Trade and Companies Register of Paris under number France 341 737 062.

Contributor's intervention - Subscription - Payment.

Thereupon intervene CNP Assurances, prenamed subscriber,

which declared to subscribe to 1,500 (one thousand five hundred) class C shares, 1,500 (one thousand five hundred) class D shares and 3,000 (three thousand) class E shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 600,000 (six hundred thousand euros), as was certified to the undersigned notary.

Fifth resolution:

In view of the above, the meeting resolves to amend article six of the Articles of Association to read as follows:

" Art. 6.

6.1. The Company's capital is set at EUR 1,202,500 (one million two hundred and two thousand five hundred euros) represented by 2,000 (two thousand) class A shares, 4,025 (four thousand twenty-five) class B shares, 1,500 (one thousand five hundred) class C shares, 1,500 (one thousand five hundred) class D shares and 3,000 (three thousand) class E shares, with a par value of EUR 100 (one hundred euros) each.

6.2 Each class A share, each class B share, each class C share, each class D share and each class E share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

6.3 Each share shall carry one vote. Shares within a class shall rank *pari passu* in all respects *vis-a-vis* the other.

6.4 The proceeds of the issue of each class of shares (regardless of the time of issue of the shares within a class) or any other proceeds relating to a class of shares may be invested in given assets (the "Targeted Assets") as shall be decided by unanimous decisions of the holders of shares of the class concerned.

The Board of Managers shall within the accounts of the Company hold internal accounts for each class of shares showing the proceeds received from the issue of shares of such class as well as the related use of such proceeds (in particular Targeted Assets and any income deriving therefrom) and any assets, liabilities or charges attributable thereto. Any assets and income not attributable to any specific class shall be attributed to all the other existing classes of shares according to allocation key to be determined by the Board of Managers.

6.5 Holders of shares of a particular class shall have an exclusive right over the Targeted Assets relating to their class and the net income derived from Targeted Assets. Where Targeted Assets have been acquired with proceeds of the issue of more than one class of shares, the classes of shares concerned shall participate in the net income derived from the relevant Targeted Assets in proportion to their respective investment therein. For the purposes of this article "net income" means the current income of the Company as well as the net return (including capital gains) of any total or partial disposal of the Targeted Assets (disposal meaning transfers, realisations and contributions of any kind) such net income being reduced by an amount corresponding to the quota of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) which also include repayment by the Company of any interest (or any other costs) incurred and manage the respective Targeted Assets and by the Company's non recoverable losses.

6.6 Distributions made by the Company to its shareholders of a particular class either by way of dividends (including interim dividends) or through a repurchase of shares (to the extent permissible by applicable law and these articles of incorporation) or upon liquidation of the Company (subject as set out under Article 22 hereunder) shall be made out of funds deriving from the Targeted Assets of the relevant class or the disposal thereof and in the case of a repurchase or liquidation after deduction of any liabilities or charges relating thereto.

A repurchase of shares can be made only rateably among all shareholders or, if made within one specific class of shares only, with the unanimous consent of all other Shareholders. A repurchase of share within one class may only be made for all shares in issue in such class and has to be followed by reduction of the Company's share capital by way of cancellation

of such repurchased shares. Upon repurchase of Shares, the Board of Managers shall calculate the repurchase price thereof. The repurchase price shall be calculated by reference to the Targeted Assets and any other assets and liabilities attributable to the specific class of shares and by dividing such amount by the total number of shares in issue within such class.

Upon the request of at least one member of the Board of Managers, the Board shall appoint a world-renowned accounting firm to check their calculation of the repurchase price. The accounting firm will check and correct as the case may be the calculation of the amounts owed for the repurchase of the relevant class of shares. The cost for the assessment by the accounting firm shall be set against the amounts payable to shareholders benefiting from the repurchase proportionally. The repurchase price shall include in particular all reserve funds received by or attributable to the Company in respect of the issue of the relevant class of shares such as the share premium or any amounts of profit carried forward.

Upon liquidation of the Company the liquidation proceeds of each share shall be the amount to which the class of shares to which such share belongs is entitled to divide by the number of shares of the relevant class then in issue. The class of shares shall be entitled to proceeds of liquidation determined as follow:

(a) First all debts and liabilities of the Company shall be paid. Such debts or liabilities shall be attributed to the specific class(es) of shares to which they belong or, if that is not possible, distributed rateably among all classes of shares in proportion of the issued share capital of the Company which they represent.

(b) Thereafter the relevant amount of liabilities for each class shall be set against the assets attributable to the relevant class including in particular the Targeted Assets and any reserve funds attributable to such class.

(c) To the extent that the amount so calculated for any class shall be negative, to such class shall not be entitled to any liquidation proceeds. The relevant negative amount shall be distributed rateably among all classes of shares, which have a positive amount up to such positive amount. Any surplus remaining within a specific class of shares shall be distributed to the relevant holders of such class only.

6.7 Creditors of the Company may have recourse upon any asset of the Company unless they specifically agree to limit their recourse to assets attributable to a specific class of shares in the Company."

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand three hundred Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille dix, le seize mars

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Infra-Invest", ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 5 Allée Scheffer, constituée suivant acte reçu le 19 décembre 2007, inscrite le 21 janvier 2008 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 135.537, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 429 du 19 février 2008, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 10 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2946 du 11 décembre 2008.

L'assemblée est présidée par Madame Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 6,025 (six mille vingt-cinq) parts sociales d'une valeur de EUR 100 (cent euros) chacune représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Création de cinq nouvelles classes de parts sociales nommées parts sociales de classe A, parts sociales de classe B, parts sociales de classe C, parts sociales de classe D et parts sociales de classe E.

2.- Reclassification des 6,025 parts sociales existantes en 2,000 parts sociales de classe A et 4,025 parts sociales de classe B.

3.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 600.000 (six cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 602,500 (six cent deux mille cinq cent euros) à EUR 1.202.500 (un million deux cent deux mille cinq cents euros) par l'émission de 1.500 (mil cinq cents) parts sociales de classe C et 1.500 (mil cinq cents) parts sociales de classe D et 3.000 (trois mille) parts sociales de classe E d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

4.- Souscription, intervention du souscripteur et libération des nouvelles parts par un apport en numéraire.

5.- Modification de l'article six des statuts conformément à ce qui précède.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

Première résolution:

L'assemblée décide de créer cinq nouvelles classes de parts sociales dans la Société, appelées: parts sociales de classe A, parts sociales de classe B, parts sociales de classe C, parts sociales de classe D et parts sociales de classe E.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de reclassifier les 6,025 parts sociales existantes en 2,000 parts sociales de classe A et 4,025 parts sociales de classe B d'une valeur de EUR 100 chacune.

Troisième résolution:

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 600.000 (six cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 602,500 (six cent deux mille cinq cent euros) à EUR 1.202.500 (un million deux cent deux mille cinq cents euros) par l'émission de 1.500 (mil cinq cents) parts sociales de classe C, 1.500 (mil cinq cents) parts sociales de classe D et 3.000 (trois mille) parts sociales de classe E d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

Quatrième résolution:

Il est décidé d'admettre la souscription des 1.500 (mil cinq cents) parts sociales de classe C, 1.500 (mil cinq cents) parts sociales de classe D et 3.000 (trois mille) parts sociales de classe E par l'associé unique, CNP Assurances, une société anonyme créée et existant selon les lois françaises, ayant son siège social au 4, place Raoul Dautry, F-75015 Paris, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro France 341 737 062.

Intervention - Souscription - Libération

Intervient ensuite CNP Assurances, souscripteur prédésigné,

a déclaré souscrire à 1.500 (mil cinq cents) nouvelles parts sociales de classe C, 1.500 (mil cinq cents) nouvelles parts sociales de classe D et 3.000 (trois mille) nouvelles parts sociales de classe E, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 600.000 (six cent mille euro) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Cinquième résolution:

Ainsi qu'il résulte de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" Art. 6.

6.1. Le capital social est fixé à la somme de un million deux cent deux mille cinq cents euros (EUR 1.202.500) représenté par deux mille (2.000) parts sociales de classe A, quatre mille vingt-cinq (4.025) parts sociales de classe B, 1.500 (mil cinq cents) parts sociales de classe C, 1.500 (mil cinq cents) parts sociales de classe D et 3.000 (trois mille) parts sociales de classe E d'une valeur de cent euros (100) chacune.

6.2 Chaque part sociale de classe A, chaque part sociale de classe B, chaque part sociale de classe C, chaque part sociale de classe D et chaque part sociale de classe E confèrent un droit de vote identique lors de la prise de décision.

6.3 Chaque part sociale aura un droit de vote. Les parts sociales d'une classe seront au même rang (pari passu) à tout égard l'une vis-à-vis de l'autre.

6.4 Les produits d'émission de chaque classe de part sociale (quelle que soit le moment d'émission des parts sociales rentrant dans cette classe) ou tous autres produits relatifs à une classe de parts sociales peuvent être investis dans les actifs donnés (les "Investissements Projetés") tel que décidé unanimement par les détenteurs de parts sociales de la classe concernée.

Le Conseil de gérance tiendra dans les comptes de la Société des comptes internes pour chaque classe de parts sociales présentant les produits reçus des émissions des parts sociales de la classe concernée ainsi que l'utilisation de ces émissions (en particulier les Investissements Projetés et tout revenu en résultant) et tous actifs, obligations ou charges attribuables

à celle-ci. Tout actif, passif, revenu ou charge qui ne serait pas attribuable à une classe de parts sociales spécifique, sera attribué aux autres classes de parts sociales existantes selon une clé d'allocation qui sera définie par le conseil de gérance.

6.5 Les détenteurs de parts sociales d'une classe particulière auront un droit exclusif sur les Investissements Projetés de leur classe et sur le revenu net résultant de ces Investissements Projetés. Lorsque les Investissements Projetés auront été acquis avec les produits d'émission de plus d'une classe de parts sociales, les classes de parts sociales concernées participeront au revenu net résultant des Investissements Projetés en proportion de leur investissement respectif. Au sens du présent article, "revenu net" signifie le revenu courant de la Société ainsi que le revenu net (y compris les plus-values en capital) de toute vente totale ou partielle des Investissements Projetés (vente signifiant transferts, réalisations et apports de toute nature) ce revenu net étant diminué par un montant correspondant à la part des frais généraux de la Société (estimés équitablement mais irrévocablement par le Conseil de gérance) qui comprend également le remboursement par la Société de tout intérêt (ou tout autre frais) supporté et gère les Investissements Projetés respectifs ainsi que les pertes non recouvrables par la Société.

6.6 Les distributions, effectuées par la Société aux détenteurs d'une classe de parts spécifique soit par le biais de distribution de dividendes (incluant des dividendes intérimaires) soit via un rachat de parts sociales (pour autant que permis par la loi et les statuts de la Société) soit lors de la liquidation de la Société (conformément à l'article 22 des statuts de la Société), seront effectuées avec des fonds résultant des Investissements Projetés de la classe concernée ou de la vente de ceux-ci, et en cas de rachat ou liquidation après déduction de toutes obligations ou charges relatives à ceux-ci.

Un rachat de parts sociales peut être fait uniquement au prorata entre tous les associés ou, si effectué dans une classe spécifique de parts sociales seulement, avec l'accord unanime des tous les autres associés. Un rachat de part sociale d'une classe peut seulement être effectué pour toutes les parts sociales émises dans cette classe et doit être suivi d'une réduction du capital social de la société par le biais d'une annulation de ces parts sociales rachetées. Lors d'un rachat de parts sociales, le Conseil de gérance calculera le prix de rachat de celles-ci. Le prix de rachat sera calculé par référence aux Investissements Projetés et à tout autre actif et passif attribuable à une classe spécifique de parts et en divisant ce montant par le nombre total de parts émises de cette classe.

Sur demande d'au moins un membre du Conseil de gérance, le Conseil nommera un cabinet d'expert comptable renommé afin de vérifier leur calcul du prix de rachat. Le cabinet d'expert comptable vérifiera et ajustera le cas échéant le calcul des sommes dues pour le rachat de la classe de parts sociales concernée. Le coût de cette évaluation par le cabinet d'expert comptable sera réglé à partir des montants dus aux associés bénéficiant de ce rachat et cela proportionnellement.

Le prix de rachat comprendra en particulier toutes les réserves reçues par ou attribuables à la Société en relation avec l'émission de la classe de parts sociales concernée telle que prime d'émission ou tous montants de profits reportés.

Lors de la liquidation de la société, les produits de liquidation de chaque part sociale correspondront au montant auquel la classe de part sociale à laquelle cette part sociale appartient a droit, divisé par le nombre de parts sociales de la classe concerné en émission à ce moment. La classe de parts sociales aura droit aux produits de liquidation déterminés comme suit:

(a) Premièrement, toutes les dettes et obligations de la Société devront être payées. Ces dettes et obligations devront être attribuées à la (aux) classe(s) spécifique(s) de parts sociales à laquelle (auxquelles) elles appartiennent ou, si cela n'est pas possible, elles devront être distribuées au prorata entre toutes les classes de parts sociales en proportion du capital social émis par la Société qu'elles représentent.

(b) Ensuite, le montant des obligations pour chaque classe devra être réglé à partir des actifs attribuables à la classe concernée y compris en particulier les Investissements Projetés et toute réserve attribuable à cette classe.

(c) Pour autant que le montant ainsi calculé pour l'une des classes soit négatif, cette classe n'aura pas droit aux produits de liquidation. Le montant négatif en question sera distribué au prorata entre toutes les classes de parts sociales qui ont un montant positif et ce à concurrence de ce montant positif. Tout surplus demeurant avec une classe spécifique de parts sociales devra être distribué seulement aux détenteurs de cette classe.

6.7 Les créanciers de la Société auront un droit de recours sur tout actif de la société à moins qu'ils acceptent expressément de limiter leur recours aux actifs attribuables à une classe spécifique de parts sociales de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa contribution, s'élève à environ deux mille trois cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 19 mars 2010. Relation: LAC/2010/12266. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 29 mars 2010.

Référence de publication: 2010046324/267.

(100047695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2010.

LAFI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 234.750,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2010.

Peter Diehl

Gérant

Référence de publication: 2010044462/13.

(100045206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

AI Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.635.000,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 140.619.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010044486/14.

(100045257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

Red Dunes Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 75.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RED DUNES HOLDINGS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010044769/11.

(100046040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Gafa Finanziaria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 130.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2010044770/10.

(100045211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

Sport Fashion G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 35, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 29.916.

En date du 15 février 2010, a eu lieu la cession de parts sociales suivante:

- La société anonyme TRAXIMA INTERNATIONAL S.A. a cédé les 240 parts sociales qu'elle détenait à Monsieur Alex KAPP.

Au terme de cette cession de parts sociales, la répartition du capital de la société SPORT FASHION G.m.b.H. est la suivante:

- Madame Yvette HARY ép. KAPP, demeurant à L-7520 Mersch, 35, rue Grande-Duchesse Charlotte	250 parts sociales
- Monsieur Alex KAPP, demeurant à L-7520 Mersch, 35, rue Grande-Duchesse Charlotte,	250 parts sociales
Total	500 Parts sociales

Luxembourg, le 15 février 2010. Yvette HARY.

Référence de publication: 2010044771/17.

(100045906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pub.K Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1326 Luxembourg, 32, rue Auguste Charles.
R.C.S. Luxembourg B 60.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044772/10.

(100045883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Promotions Immobilières s.a., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wintrange, 56, route de Wiltz.
R.C.S. Luxembourg B 96.916.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044774/10.

(100045691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pro-Vision HS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 128.478.

Le Bilan au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mars 2010.

Référence de publication: 2010044776/10.

(100045635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Pro-Vision BRD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 128.480.

Le Bilan au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mars 2010.

Référence de publication: 2010044777/10.

(100045629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

TNI Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 124.498.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE
Agent domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2010044779/12.

(100045813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

**Commerzbank Leasing 4 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Dresdner Leasing 4 S.à r.l.).**

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 137.843.

In the year two thousand ten, on the fifteenth of March.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Dresdner Leasing 4 S. à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and its central management seat at 30, Gresham Street, London, EC2V 7PG United Kingdom, R.C.S. Luxembourg section B number 137 843, incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit, enacted on April 3, 2008, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1162 of May 13, 2008, and whose Articles of Association have been amended for the last time by deed of the notary Paul Bettingen on November 12, 2008 published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 97 of January 16, 2009.

The meeting is presided by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr Hubert JANSSEN, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman requested the notary to act:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, the twelve thousand five hundred Ordinary Shares, each of them of GBP one, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1.- Amendment of the name of the company, to be changed into "Commerzbank Leasing 4 S.à r.l."
- 2.- Amendment of Article 4 of the by-laws.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the name of the company, from "Dresdner Leasing 4 S.à r.l." into "Commerzbank Leasing 4 S.à r.l."

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article four of the Articles of Incorporation, to read as follows:

" **Art. 4.** The company has been incorporated under the name of "Commerzbank Leasing 4 S.à r.l."

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille dix, le quinze mars.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Dresdner Leasing 4 S. à r.l.", ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et son siège de direction effective au 30, Gresham Street, London, EC2V 7PG United Kingdom, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 137.843, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, reçu le 3 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1162 du 13 mai 2008 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire Paul Bettingen, reçu le 12 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 97 du 16 janvier 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les douze mille cinq cents parts sociales ordinaires, de un GBP,- chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Modification de la dénomination de la société, à changer en "Commerzbank Leasing 4 S.à r.l."

2.- Modification de l'article 4 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de "Dresdner Leasing 4 S. à r.l." en "Commerzbank Leasing 4 S.à r.l."

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société existe sous la dénomination de "Commerzbank Leasing 4 S.à r.l." "

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. UHL, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 17 mars 2010. Relation: LAC/2010/11757. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2010.

Référence de publication: 2010045023/89.

(100045576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Central Four Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 110.418.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2010044780/12.

(100045811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Traxys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 90.829.

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of March,
Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

T-I Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 3, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 106.007, being the sole shareholder of Traxys S.à r.l., société à responsabilité limitée, with registered office at 3, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 90.829 (hereinafter referred to as the "Company"). The Company was incorporated as a société anonyme by deed of Me Frank Baden, then notary residing in Luxembourg, on 31 December 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 206 of 26 February 2003. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time by a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of 17 February 2009 and published in the Mémorial number 852 of 21 April 2009,

represented by Me Miriam Schinner, Rechtsanwältin, residing professionally in Luxembourg, pursuant to a proxy given under private seal.

The appearing party declared and requested the notary to state that:

1. The entire issued share capital represented by two million six hundred and seventy-three thousand seventy-six (2,673,076) shares is held by the sole shareholder.
2. The sole shareholder is represented by proxy so that all shares in issue in the Company are represented at this extraordinary decision of the sole shareholder and the decisions can be validly taken on the item of the agenda.
3. The item on which a resolution is to be passed is as follows:

Transfer of the registered office of the Company from 3, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg to 19-21 Route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg with effect on 1 March 2010 and consequential amendment of article 2.1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **2.1.** The Company has its registered office in Strassen, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation."

The following decision has been taken by the sole shareholder:

Sole resolution

The sole shareholder resolved to transfer the registered office of the Company from 3, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg to 19-21 Route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg with effect on 1 March 2010.

As a consequence of the above resolution, the sole shareholder resolved to amend article 2.1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **2.1.** The Company has its registered office in Strassen, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation."

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.
After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-septième jour du mois de mars.
Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

T-I Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 3, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.007, étant l'associé unique de Traxys S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 3, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.829 (désignée ci-après la "Société"). La Société a été constituée sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu de Me Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 31 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 206 du 26 février 2003. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 17 février 2009 et publié au Mémorial numéro 852 du 21 avril 2009,

représentée par Me Miriam Schinner, Rechtsanwältin, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L'entièreté du capital social émis représenté par deux millions six cent soixante-treize mille soixante-seize (2.673.076) parts sociales est détenue par l'associé unique.

2. L'associé unique est représenté par procuration de sorte que toutes les parts sociales émises dans la Société sont représentées à la présente décision extraordinaire de l'associé unique et les décisions peuvent valablement être prises sur le point porté à l'ordre du jour.

3. Le seul point sur lequel une résolution doit être prise est le suivant:

Transfert du siège social de la Société du 3, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, au 19-21 Route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 1^{er} mars 2010 et modification subséquente de l'article 2.1 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

" 2.1. Le siège social de la Société est établi à Strassen, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues pour la modification des statuts."

La résolution suivante a été prise par l'associé unique:

Unique résolution

L'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société du 3, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, au 19-21, Route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 1^{er} mars 2010.

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique a décidé de modifier l'article 5, paragraphe 1 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

" 2.1. Le siège social de la Société est établi à Strassen, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues pour la modification des statuts."

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après lecture de ce procès-verbal, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. SCHINNER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2010. Relation: LAC/2010/13311. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 7 avril 2010.

Référence de publication: 2010045924/96.

(100047235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.

Binz Communications S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1424 Luxembourg, 18, rue Duchscher.

R.C.S. Luxembourg B 108.101.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044782/10.

(100045805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Burton Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 108.182.

Les comptes annuels au 30/06/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2010044784/11.

(100045878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

**Commerzbank Leasing 5 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Dresdner Leasing 5 S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 137.842.

In the year two thousand ten, on the fifteenth of March.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Dresdner Leasing 5 S. à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and its central management seat at 30, Gresham Street, London, EC2V 7PG United Kingdom, R.C.S. Luxembourg section B number 137 842, incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit, enacted on April 3, 2008, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1146 of May 9, 2008, and whose Articles of Association have been amended for the last time by deed of the notary Paul Bettingen on November 12, 2008 published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 93 of January 15, 2009.

The meeting is presided by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr Hubert JANSSEN, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman requested the notary to act:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, the twelve thousand five hundred Ordinary Shares, each of them of GBP one, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1- Amendment of the name of the company, to be changed into "Commerzbank Leasing 5 S.à r.l.".

2.- Amendment of Article 4 of the by-laws.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the name of the company, from "Dresdner Leasing 5 S.à.r.l." into "Commerzbank Leasing 5 S.à r.l.".

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article four of the Articles of Incorporation, to read as follows:

" **Art. 4.** The company has been incorporated under the name of "Commerzbank Leasing 5 S.à r.l.".

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille dix, le quinze mars.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Dresdner Leasing 5 S. à r.l.", ayant son siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et son siège de direction effective au 30, Gresham Street, London, EC2V 7PG United Kingdom, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 137 842, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, reçu le 3 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1146 du 9 mai 2008 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire Paul Bettingen, reçu le 12 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 93 du 15 janvier 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant à Luxembourg. La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les douze mille cinq cents parts sociales ordinaires, de un GBP chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1- Modification de la dénomination de la société, à changer en "Commerzbank Leasing 5 S.à r.l.".

2.- Modification de l'article 4 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de "Dresdner Leasing 5 S. à r.l." en "Commerzbank Leasing 5 S.à r.l.".

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société existe sous la dénomination de "Commerzbank Leasing 5 S.à r.l.".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. UHL, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 17 mars 2010. Relation: LAC/2010/11758. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2010.

Référence de publication: 2010045024/87.

(100045650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

3 A Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 84.482.

—
Bilan rectificatif déposé le 09.03.2010 - Réf. L100034683.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044786/11.

(100045885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Burton Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 108.182.

—
Les comptes annuels au 30/06/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliaire

Référence de publication: 2010044787/11.

(100045877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Elise G. Lorang et Cie s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4628 Differdange, 23, rue Metzкимert.

R.C.S. Luxembourg B 16.931.

—
EXTRAIT

Il découle de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2010, reçu pardevant le notaire Aloyse BIEL, de résidence à Esch-sur-Alzette enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 2010, relation: EAC/2010/1070, que l'associé unique Romain KRACK, employé privé, né à Differdange, le 18 février 1959, demeurant à L-4628 Differdange, 23 rue Metzкимert....

Constate:

- que suivant acte reçu par le notaire Georges d'HUART, de résidence à Pétange, en date du 25 novembre 1996, publié au Mémorial C no 89 du 25 février 1997, l'unique associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ELISE G.LORANG ET CIE S.à r.l., était Monsieur Armand Mathias KRACK, de son vivant retraité, né à Wiltz, le 24 juillet 1931 (NIN 1931 0724 176), veuf de Elise Georgette LORANG, ayant demeuré en dernier lieu à L-7260 Bérelange, 28, rue Adolphe Weis.

- que Monsieur Armand Mathias KRACK est décédé intestat en date du 30 novembre 2009.

- que la succession de feu Monsieur Armand Mathias KRACK est échue pour la totalité à son fils unique le sieur Romain KRACK, employé privé, né à Differdange, le 18 février 1959, demeurant à L-4628 Differdange, 23 rue Metzкимert.

- que partant les parts sociales de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ELISE G.LORANG ET CIE S.à r.l. appartiennent en totalité à Monsieur Romain KRACK, prénommé, qui est dès lors unique associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ELISE G.LORANG ET CIE S.à r.l.

Ceci exposé, Monsieur Romain KRACK, prénommé a pris les décisions suivantes:

Est nommé gérant unique de la société:

Monsieur Romain KRACK, employé privé, né à Differdange, le 18 février 1959 (NIN 1959 0218 157), demeurant à L-4628 Differdange, 23, rue Metzкимert.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de Monsieur Romain KRACK, prénommé..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 24 février 2010.

Maitre Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2010045139/32.

(100045638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Baker Hughes Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.025.

Le Bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Jorge Pérez Lozano / Paul van Baarle

Manager / Manager

Référence de publication: 2010044789/12.

(100045876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Cargill International Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 9.812.703,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.967.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fifth day of March.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, civil law notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Cargill International Luxembourg 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' register, under Section B, number 150964,

here represented by M. Jean-Cédric Charles, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 25 March 2010,

said proxy, initialed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole member and represents the entire share capital of Cargill International Luxembourg 3 S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' register, under Section B, number 150967, incorporated pursuant to the deed of the undersigned notary on 25 January 2010, published on 4 March 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 472 (hereinafter the "Company"). The articles of the Company have never been amended sincethen .

The appearing party representing the entire share capital then reviewed the following agenda:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by nine million seven hundred ninety-four thousand seven hundred three United States Dollars (USD 9,794,703) from eighteen thousand United States Dollars (USD 18,000) up to nine million eight hundred twelve thousand seven hundred three United States Dollars (USD 9,812,703) through the issue of nine million seven hundred ninety-four thousand seven hundred three (9,794,703) new shares of a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

2. Subsequent amendment of Article 5.1 of the articles of association of the Company;

3. Miscellaneous

After having reviewed the items of the agenda, the appearing party, representing the whole corporate capital, requested the notary to act the following resolutions:

First resolution:

The sole member resolves to increase the share capital of the Company by nine million seven hundred ninety-four thousand seven hundred three United States Dollars (USD 9,794,703) from eighteen thousand United States Dollars (USD 18,000) up to nine million eight hundred twelve thousand seven hundred three United States Dollars (USD

9,812,703) through the issue of nine million seven hundred ninety-four thousand seven hundred three (9,794,703) new shares of a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

The nine million seven hundred ninety-four thousand seven hundred three (9,794,703) new shares have been entirely subscribed by Cargill International Luxembourg 1 S. à r.l., aforementioned, at a total price of nine million seven hundred ninety-four thousand seven hundred three United States Dollars (USD 9,794,703), all of which have been allocated to the share capital.

The subscribed shares have been fully paid up through a contribution in kind as described hereafter:

Description of the contribution

The contribution in kind consists of thirty-three thousand two hundred eighty-eight (33,288) shares of N.V. Cargill, a naamloze vennootschap incorporated and existing under the laws of Belgium, having its registered office at Muisbroeklaan 43, 2030 Antwerp, Belgium, with registration number BE0405.546.706, representing 14,47% of the whole issued shares of N.V. Cargill.

The total fair net valuation of this contribution is valued at nine million seven hundred ninety-four thousand seven hundred three United States Dollars (USD 9,794,703), as evidenced by a valuation certificate signed by two managers of the Company on 25 March 2010.

The evidence of the existence, holding and transferability of the shares of N.V. Cargill and its effective contribution is given to the undersigned notary by virtue of a certificate signed in Mechelen by two members of its board of directors on 25 March 2010. Such report will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Any manager or authorised officer of the contributed company is authorised to record such contribution in its shareholders' register.

Second resolution:

As a consequence of the above resolution, the sole member resolves to amend Article 5.1 of the articles of association of the Company which now reads as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at nine million eight hundred twelve thousand seven hundred three United States Dollars (USD 9,812,703) consisting of nine million eight hundred twelve thousand seven hundred three (9,812,703) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each."

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about four thousand seven hundred Euro (EUR 4,700.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the proxyholder of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille et dix, le vingt-cinquième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Cargill International Luxembourg 1 S.à.r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 150964,

ici représentée par Jean-Cédric Charles, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 25 mars 2010.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant agissant en qualité d'associé unique de Cargill International Luxembourg 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 150967, constituée selon acte du notaire soussigné, le 25 janvier 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 4 mars 2010, numéro 472, (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La comparante a revu l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de neuf millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trois US Dollars (USD 9.794.703) pour porter son montant actuel de dix-huit mille US Dollars (USD 18.000) à neuf millions huit cent douze mille sept cent trois US Dollars (USD 9.812.703) par l'émission de neuf millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trois (9.794.703) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune;

2. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société.

3. Divers.

Après avoir passé en revue les points à l'ordre du jour, le comparant, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes et a requis le notaire d'instrumenter:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trois US Dollars (USD 9.794.703) pour porter son montant actuel de dix-huit mille US Dollars (USD 18.000) à neuf millions huit cent douze mille sept cent trois US Dollars (USD 9.812.703) par l'émission de neuf millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trois (9.794.703) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1) chacune.

Les neuf millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trois (9.794.703) parts sociales ont été souscrites par Cargill International Luxembourg 1 S.à r.l., susmentionnée, à un prix total de neuf millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trois US Dollars (USD 9.794.703), la totalité ayant été allouée au capital social.

Les parts sociales souscrites ont été payées par voie d'apport en nature.

Description de la contribution

L'apport en nature est constitué de trente-trois mille deux cent quatre-vingt-huit (33.288) parts sociales de N.V. Cargill, une société anonyme (naamloze vennootschap) constituée et existante selon les lois belges, ayant son siège social à Muisbroeklaan 43, 2030 Anvers, Belgique, et enregistrée sous le numéro BE0405.546.706, représentant 14.47% de toutes les actions émises par N.V. Cargill.

Le total net de cette contribution en numéraire est évalué à neuf millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trois US Dollars (USD 9.794.703), tel que prouvé par un certificat de valeur émis par deux gérants de la Société en date du 25 mars 2010.

La preuve de l'existence, de la détention et de la cessibilité des parts sociales de N.V. Cargill et de l'effectivité de leur apport a été fournie au notaire soussigné en vertu d'un certificat signé par deux membres du conseil d'administration de N.V. Cargill à Malines le 25 mars 2010.

Les deux documents resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Tout gérant ou fondé de pouvoir de la société faisant l'objet de l'apport est autorisé à enregistrer cet apport dans le registre d'actionnaires de cette société.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution précédente, l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de neuf millions huit cent douze mille sept cent trois US Dollars (USD 9.812.703) représenté par neuf millions huit cent douze mille sept cent trois (9.812.703) parts sociales, d'une valeur d'un US Dollar (USD 1) chacune."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ quatre mille sept cents euros (EUR 4.700.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J-C. Charles et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mars 2010. LAC/2010/14005. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2010.

Référence de publication: 2010045999/150.

(100046805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.

BRE/Berlin Esplanade Hotel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.114.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1^{er} mars 2010

En date du 1^{er} mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044790/17.

(100045766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

ARCALUX SPF, société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 53.316.

RECTIFICATIF

Rectificatif du dépôt du bilan au 31.12.2008

Enregistré et déposé à Luxembourg le 27/08/2009, no L090135363.05

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2010044791/14.

(100045875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Sabre International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.133.545,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.396.

In the year two thousand and ten, on the thirty-first day of the month of March at 11 am.

Before Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared

Me Linda Funck, maître en droit, residing in Luxembourg, as proxyholder pursuant to a proxy dated 29 March 2010 on behalf of Sabre Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 125.399, being the sole shareholder of Sabre International (Luxembourg) S.à r.l.(the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed of notary Me Blanche Moutrier, on 19th March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial ") of 23 May 2007 number 949 and amended for the last time by deed of Me Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 28 January

2010, not yet published in the Mémorial, and registered with the Registre du Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 125 396.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all thirty thousand four hundred and eighty-seven (30,487) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

A. Increase of the issued share capital of the Company from one million sixty-seven thousand and forty-five US Dollars (USD 1,067,045) to one million one hundred thirty-three thousand five hundred and forty-five US Dollars (USD 1,133,545) by the issue of one thousand nine hundred (1,900) new shares of a nominal value of thirty-five US Dollars (USD 35) each to be paid up together with an aggregate share premium of five hundred seventy-five thousand two hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 575,272.50) resulting in an aggregate subscription price of six hundred forty-one thousand seven hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 641,772.50).

B. Subscription and payment of six hundred forty-one thousand seven hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 641,772.50) by the sole shareholder of the Company by payment in cash (the "Contribution Amount").

C. Allocation out of the Contribution Amount of sixty-six thousand five hundred US Dollars (USD 66,500) to the share capital and of five hundred seventy-five thousand two hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 575,272.50) to the freely distributable share premium account.

D. Consequential amendment of the first sentence of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation.

The decisions taken by the sole shareholder are as follows:

First resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from one million sixty-seven thousand and forty-five US Dollars (USD 1,067,045) to one million one hundred thirty-three thousand five hundred and forty-five US Dollars (USD 1,133,545) by the issue of one thousand nine hundred (1,900) new shares of a nominal value of thirty-five US Dollars (USD 35) each to be subscribed for by the sole shareholder of the Company (the "New Shares") together with an aggregate share premium of five hundred seventy-five thousand two hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 575,272.50).

Second resolution

The New Shares referred to above together with the share premium of five hundred seventy-five thousand two hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 575,272.50) have been subscribed and paid in full by contribution in cash of six hundred forty-one thousand seven hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 641,772.50) (the "Contribution Amount") by the sole shareholder of the Company, prenamed, represented by Me Linda Funck, pursuant to a proxy dated 29 March 2010.

Evidence of the payment of the subscription price of six hundred forty-one thousand seven hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 641,772.50) has been shown to the notary.

Third resolution

It is resolved to allocate out of the Contribution Amount an amount of sixty-six thousand five hundred US Dollars (USD 66,500) to the share capital and five hundred seventy-five thousand two hundred seventy-two US Dollars and fifty cents (USD 575,272.50) to the freely distributable share premium account.

Fourth resolution

As a result of the preceding increase of share capital, it is resolved to amend the first sentence of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at one million one hundred thirty-three thousand five hundred and forty-five US Dollars (USD 1,133,545) divided into thirty-two thousand three hundred and eighty-seven (32,387) shares with a nominal value of thirty-five US Dollars (USD 35) each."

Cost and Expenses

The costs, expenses, remunerations or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at one thousand five hundred euro (1.500.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and the French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le trente-et-unième jour du mois de mars à 11 heures.

Pardevant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu

Me Linda Funck, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration datée du 29 mars 2010 de Sabre Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.399, étant l'associé unique de Sabre International (Luxembourg) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée par un acte du notaire Me Blanche Moutrier du 19 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 949 (le "Mémorial") du 22 mai 2007 et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 125.396. Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié de Me Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, du 28 janvier 2010, pas encore publié au Mémorial.

Le porteur de la procuration déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient toutes les trente mille quatre cent quatre-vingt-sept (30.487) parts sociales émises de la Société, de sorte que des résolutions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

A. Augmentation du capital social émis de la Société de un million soixante-sept mille quarante-cinq dollars des Etats-Unis (1.067.045 USD) à un million cent trente-trois mille cinq cent quarante-cinq dollars des Etats-Unis (1.133.545 USD) par l'émission de mille neuf cents (1.900) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de trente-cinq dollars des Etats-Unis (35 USD) chacune devant être souscrite par l'associé unique et ensemble avec une prime d'émission de soixante-six mille cinq cents dollars des Etats-Unis (66.500 USD) au capital social et de cinq cent soixante-quinze mille deux cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (575.272,50 USD) équivalant à un prix de souscription de six cent quarante et un mille sept cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (641.772,50 USD).

B. Souscription et libération de six cent quarante et un mille sept cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (641.772,50 USD) par l'associé unique de la Société par un apport en espèces ("Le Montant de l'Apport").

C. Affectation de soixante-six mille cinq cents dollars des Etats-Unis (66.500 USD) au capital social et de soixante-six mille cinq cents dollars des Etats-Unis (66.500 USD) au capital social et de cinq cent soixante-quinze mille deux cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (575.272,50 USD) au compte de la prime d'émission librement distribuable.

D. Modification subséquente de la première phrase du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.

Les décisions prises par l'associé unique sont les suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de un million soixante-sept mille quarante-cinq dollars des Etats-Unis (1.067.045 USD) à un million cent trente-trois mille cinq cent quarante-cinq dollars des Etats-Unis (1.133.545 USD) par l'émission de mille neuf cents (1.900) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de trente-cinq dollars des Etats-Unis (35 USD) chacune devant être souscrites par l'associé unique de la Société (les "Nouvelles Parts Sociales") et ensemble avec une prime d'émission de soixante-six mille cinq cents dollars des Etats-Unis (66.500 USD) au capital social et de cinq cent soixante-quinze mille deux cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (575.272,50 USD).

Deuxième résolution

Les Nouvelles Parts Sociales auxquelles il est fait référence ci-dessus ensemble avec la prime d'émission de soixante-six mille cinq cents dollars des Etats-Unis (66.500 USD) au capital social et de cinq cent soixante-quinze mille deux cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (575.272,50 USD) ont été souscrites et libérées intégralement par un apport en espèces d'un montant de six cent quarante et un mille sept cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (641.772,50 USD) ("Le Montant de l'Apport") par l'associé unique de la Société, prémentionné, représenté par Me Linda Funck, conformément à une procuration datée du 29 mars 2010.

Preuve du paiement du prix de souscription d'un montant de six cent quarante et un mille sept cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (641.772,50 USD) a été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Il est décidé d'affecter à partir du Montant de l'Apport un montant de soixante-six mille cinq cents dollars des Etats-Unis (66.500 USD) au capital social émis et un montant de soixante-six mille cinq cents dollars des Etats-Unis (66.500 USD) au capital social et de cinq cent soixante-quinze mille deux cent soixante-douze dollars des Etats-Unis et cinquante cents (575.272,50 USD) au compte de la prime d'émission librement distribuable.

Quatrième résolution

Suite à l'augmentation précitée du capital social, il est décidé de modifier la première phrase du premier paragraphe de l'article 5 des statuts comme suit:

"Le capital social émis de la Société est fixé à un million cent trente-trois mille cinq cent quarante-cinq dollars des Etats-Unis (1.133.545 USD) divisé en trente-deux mille trois cent quatre-vingt-sept dollars des Etats-Unis (32.387 USD) parts sociales d'une valeur nominale de trente-cinq dollars des Etats-Unis (35 USD) chacune."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison de son augmentation de capital sont évalués à mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant il a signé avec le notaire le présent acte,

Signé: Funck, GRETHEN

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2010. Relation: LAC/2010/14312. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 6 avril 2010.

Référence de publication: 2010046332/145.

(100047617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2010.

La Hetraie Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 71.959.

DISSOLUTION

L'an deux mil dix, le vingt-deuxième jour de mars.

Par-devant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

POMEROL S.A., ayant son siège social au Suite 13, First Floor, Oliaji Trade Centre, Francis Rachel Street, Victoria, Mahe, République des Seychelles, certificat d'incorporation numéro 020 915 immatriculée en République des Seychelles, dûment représentée par FERENGE SERVICES Ltd, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social aux Iles Vierges Britanniques, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, IBC numéro 473240 agissant en sa qualité d'administrateur,

ici représentée par Madame Pascale MARIOTTI, employée privée, demeurant professionnellement à L-2420 Luxembourg, 11, Avenue Emile Reuter, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après "l'Associé Unique"), a requis le notaire instrumentant d'acter:

1- que la société "LA HETRAIE INVESTISSEMENT S.A.", ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, RCS Luxembourg B numéro 71.959 a été constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 946 du 10 décembre 1999 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés par le Notaire Edmond Schroeder, précité en date du 18 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 115 du 3 février 2000.

2- que le capital social de la Société s'élève actuellement à quarante deux mille quatre cents euros (EUR 42.400) divisé en quatre cent vingt-quatre (424) actions de cent euros (EUR 100) chacune.

3- que l'Associé Unique étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prend acte du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire concernant l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 et approuve le Bilan et le compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'ils ont été élaborés par le Conseil d'Administration et lui soumis.

4- que l'Associé Unique prend acte de la perte dudit exercice qui s'élève à EUR 9.247,30. Compte tenu de la perte reportée de l'exercice précédent de EUR 396.716,27, il décide de reporter à nouveau le résultat soit une perte totale de EUR 405.963,57

Le bilan et comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2009 après avoir été signés "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné sont annexés au présent acte pour être enregistrés avec lui.

5- que l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne en qualité de liquidateur de la Société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r. l., avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 30.467.

6- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

7- que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et requiert du notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, l'Associé Unique assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé et que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.

8- que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

9- que l'Associé Unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation AUDIEX S.A., située au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 65 469 et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

10- qu'après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Audiex S.A., prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

11- que l'Associé Unique, constitué en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

12- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

13- que les livres et documents de la Société seront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société à savoir L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ladite personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Pascale Mariotti, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 23 mars 2010. LAC/2010/12810. Reçu 75,- €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mars 2010.

P. BETTINGEN.

Référence de publication: 2010044982/77.

(100045625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Foyer Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 146.849.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FOYER DISTRIBUTION S.A.

Référence de publication: 2010044793/10.

(100045021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

BRE/Vitalia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 116.480.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1^{er} mars 2010

En date du 1^{er} mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044792/17.

(100045762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

BRE/Vitalia Propco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 117.101.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1^{er} mars 2010

En date du 1^{er} mars 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management S.A. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer BRE/Management 3 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 151.598 en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010044794/17.

(100045756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Itron Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 984.891.580,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 128.022.

Pursuant to that certain agreement under private seal dated March 15, 2010, effective as of March 17, 2010, a shareholder of the Company, Itron, Inc., holding 975,702,722 shares, transferred the shares it held to Itron Metering Solutions Luxembourg, a Luxembourg société à responsabilité limitée (private limited liability company), having its registered office at 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 9,201,358, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 151.472.

Further to such transfer, the Sole Shareholder of the Company is henceforth:

Itron Metering Solutions Luxembourg.

Suit la traduction française de ce qui précède:

Par contrat sous seing privé du 15 mars 2010, prenant effet au 17 mars 2010, un associé de la Société, Itron, Inc. détenant 975.702.722 parts sociales a transféré les parts sociales qu'il détenait dans la Société à Itron Metering Solutions

Luxembourg, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 9.201.358 EUR, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.472.

Suite à ce transfert, l'Associé Unique de la Société est désormais:

Itron Metering Solutions Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010046168/27.

(100046938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.

EFG Multi-Manager Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 73.063.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eurobank EFG Private Bank Luxembourg S.A.

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010044795/12.

(100045599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Rubus International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 117.513.

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of the month of March.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

(1) KKR Millennium Fund (Overseas), Limited Partnership, a limited partnership governed by the laws of Alberta, Canada, with registered office at c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March, 2010

(2) KKR European Fund II, Limited Partnership, a limited partnership governed by the laws of Alberta, Canada, with registered office at c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March, 2010,

(3) KKR Partners (International), Limited Partnership, a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at c/o Eeson Woolstencroft LLP 500,603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March, 2010,

(4) KKR Portfolio NomineeCo 1, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 065442577, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(5) KKR Portfolio NomineeCo 2, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06544487, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(6) KKR Portfolio NomineeCo 3, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06544346, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(7) KKR Portfolio NomineeCo 4, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06544525, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(8) KKR Portfolio NomineeCo 5, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06714798, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(9) KKR Portfolio NomineeCo 6, a private limited liability company organized under the laws of England and Wales with a registered office at Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom and registered with the Companies House under number 06714950, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(10) KFN CO-INVEST HOLDINGS, LP., a Delaware limited partnership, with registered office at c/o The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 16th, 2010,

(11) The Northwestern Mutual Life Insurance Company, a company incorporated in Wisconsin, United States of America, with registered office at 720 E. Wisconsin Ave., Milwaukee, WI 53202-4797, United States of America, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 2010,

(12) TCW/Crescent Mezzanine Partners IV (Cayman), Ltd., an exempt limited liability company incorporated in the Cayman Islands, with registered office at Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman registered under number OG-167346, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 16th, 2010,

(13) TCW/Crescent Mezzanine Partners IVB (Cayman), Ltd., an exempt limited liability company incorporated in the Cayman Islands, with registered office at Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman registered under number OG-167353, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 16th, 2010,

(14) RBC cees Trustee Limited, a Jersey corporate entity, having its registered office at 19-21, Broad Street, St Helier, Jersey JE1 3PB, Channel Islands and registered with the Jersey Company Register under number 68138, acting as trustee of KKR International Employee Pension Plan, a trust formed under the laws of Jersey and having its registered address at 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey JE1 3PB, Channel Islands, hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(15) Mr Robert Lewin, residing professionally at 25/F, AIG Tower, 1 Connaught Road, Central, Hong Kong, hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(16) BIS MPP Limited, a limited corporation incorporated in Australia (state of Victoria) and registered under number ACN 120 480 444, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust, a trust formed under the laws of Victoria, hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(17) BIS MPP Limited, a limited corporation incorporated in Australia (state of Victoria) and registered under number ACN 120 480 444, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No. 2), a trust formed under the laws of Victoria hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(18) BIS MPP Limited, a limited corporation incorporated in Australia (state of Victoria) and registered under number ACN 120 480 444, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No. 3), a trust formed under the laws of Victoria hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

(19) Permanent Investment Management Limited, a limited corporation incorporated in Australia (state of New South Wales) and registered under number ACN 003 278 831, acting as trustee of BIS Management Trust, a trust formed under the laws of Victoria (Australia), hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010,

being hereafter collectively referred to as the "Shareholders",

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The Shareholders declare that they are the sole shareholders of Rubus International S.á r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 59, rue de Rolingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a share capital of three hundred and fifty-six thousand seven hundred and seventy-five euros (EUR 356,775.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-117.513, and incorporated by a deed of the undersigned notary of June 22, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of September 1, 2006 under number 1656 (the "Company"). The articles of incorporation have lastly been amended by a deed of the undersigned notary of June 29, 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated August 3, 2009 under number 1495.

III. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 TO INCREASE the Company's issued capital by an amount of ten thousand two hundred and seventy-five euros (EUR 10,275.-) so as to raise it from its current amount of three hundred and fifty-six thousand seven hundred and seventy-five euros (EUR 356,775.-) to three hundred and sixty-seven thousand and fifty euros (EUR 367,050.-).

2 TO ISSUE four hundred and eleven (411) new shares so as to raise the number of shares from fourteen thousand two hundred and seventy-one (14,271) shares to fourteen thousand six hundred and eighty-two (14,682) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the shareholders resolving on the proposed capital increase.

3 TO ACKNOWLEDGE the waiver by all shareholders of any preferential subscription right in relation to the above proposed capital increase and TO ACCEPT the subscription of these newly issued shares by BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No. 4), acting in capacity of subscriber and their payment in cash for an aggregate approximate amount of seventeen thousand five hundred and fifty-one Australian Dollars and sixty-eight cents (AUD 17,571.68).

4 TO APPROVE and RATIFY the redemption of one hundred and forty-one (141) shares for a total euro equivalent approximate price of eight thousand four hundred and twenty-two Australian dollars and eighty-nine cents (AUD 8,422.89).

5 TO ACKNOWLEDGE the acceptance of the proposed redemption of shares by (i) Permanent Investment Management Limited, acting as trustee of BIS Management Trust for fifteen (15) shares, (ii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust for eighty-one (81) shares and (iii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No.3) for forty-five (45) respectively, to become effective at the time of the Shareholders' meeting and to further acknowledge the intention of the other shareholders not to offer their shares in the Company to such redemption.

6 TO REDUCE the corporate capital of the Company by an amount of three thousand five hundred twenty-five euros (EUR 3,525.-) so as to reduce it from its then current amount of three hundred and sixty-seven thousand and fifty euros (EUR 367,050.-), to three hundred and sixty-three thousand five hundred and twenty-five euros (EUR 363,525.-) divided into fourteen thousand five hundred and forty-one (14,541) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each by cancellation of one hundred and forty-one (141) shares so redeemed.

7 TO AMEND article 5 of the articles of Incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under the above items.

8 TO CONFER all and any powers to each manager of the Company in order to implement the capital reduction hereinabove proposed.

9 Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions, each time unanimously adopted:

First resolution

The Shareholders RESOLVE TO INCREASE the Company's issued capital by an amount of ten thousand two hundred and seventy-five euros (EUR 10,275.-) so as to raise it from its current amount of three hundred and fifty-six thousand seven hundred and seventy-five euros (EUR 356,775.-) divided into fourteen thousand two hundred and seventy-one (14,271) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, to three hundred and sixty-seven thousand and fifty euros (EUR 367,050.-) divided into fourteen thousand six hundred and eighty-two (14,682) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Second resolution

The Shareholders RESOLVE TO ISSUE, with immediate effect, four hundred and eleven (411) new shares so as to raise the number of shares from fourteen thousand two hundred and seventy-one (14,271) shares to fourteen thousand six hundred and eighty-two (14,682) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the date hereof.

Third resolution

Subscription

The Shareholders ACKNOWLEDGE the waiver by each of the Shareholders of its preferential subscription rights, if any.

There now appeared BIS MPP Limited, prenamed, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No.4), a trust formed under the laws of Victoria (Australia), hereby represented by Mr Nicolas Gauzes, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17th, 2010.

BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No. 4), prenamed, declared to subscribe for four hundred and eleven (411) new shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and to fully pay up for such new shares by a contribution in cash for an aggregate amount of seventeen thousand and five hundred seventy-one Australian dollars sixty-eight cents (AUD 17,571.68) which aggregate amount converted into euros based on the exchange rates of 16 March 2010 as of 4:00 p.m. (Australian Eastern Standard Time) as published by the Reserve Bank

of Australia, corresponds to the nominal value of such new shares for an amount of ten thousand two hundred and seventy-five euros (EUR 10,275.-) together with a share premium for an amount of one thousand four hundred and sixty-four euros and sixty-four cents (EUR 1,464.64).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

The Shareholders RESOLVE TO ACCEPT the subscription of four hundred and eleven (411) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each by BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No. 4), together with the payment in full of each of these newly issued shares as described herein above and RESOLVE TO ALLOCATE the four hundred and eleven (411) new shares to BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No. 4).

Fourth resolution

The Shareholders ACKNOWLEDGE that the Company's interim financial statements as of the date hereof, which show the financial situation of the Company immediately subsequent to the above resolved capital increase and which shall remain annexed hereto, show sufficient available funds currently booked in the Company's accounts so that a redemption of one hundred and forty-one (141) shares for a total amount of eight thousand four hundred and twenty-two Australian Dollars and eighty-nine cents (AUD 8,422.89) shall not have the effect of reducing the net assets of the Company below the aggregate of the Company's subscribed capital and the Company's reserves which may not be distributed under Luxembourg laws and/or the articles of incorporation of the Company.

The Shareholders RESOLVED TO APPROVE and RATIFY the redemption of one hundred and forty-one (141) shares for a euro equivalent total price of eight thousand four hundred and twenty-two Australian dollars and eighty-nine cents (AUD 8,422.89).

Fifth resolution

The Shareholders RESOLVED TO ACKNOWLEDGE the acceptance of the proposed redemption of one hundred and forty-one (141) shares owned by (i) Permanent Investment Management Limited, acting as trustee of BIS Management Trust for fifteen (15) shares, (ii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust for eighty-one (81) shares and (iii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No.3) for forty-five (45), respectively, which aggregate redemption shall therefore become effective at the time of the present shareholders' meeting and to further acknowledge the intention of the other shareholders not to offer their shares in the Company to such redemption.

Sixth resolution

The Shareholders RESOLVED TO REDUCE the corporate capital of the Company by an amount of three hundred five thousand and twenty-five euros (EUR 3,525.-) so as to reduce it from its then current amount of three hundred and sixty-seven thousand and fifty euros (EUR 367,050.-) divided into fourteen thousand six hundred and eighty-two (14,682) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, to three hundred and sixty-three thousand five hundred and twenty-five euros (EUR 363,525.-) divided into fourteen thousand five hundred and forty-one (14,541) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, by way of cancellation of the one hundred and forty-one (141) shares so redeemed.

Seventh resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders RESOLVE TO AMEND article 5, first paragraph of the Company's articles of incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Capital (1st paragraph).** The share capital of the Company is set at three hundred and sixty-three thousand five hundred and twenty-five euros (EUR 363,525.-) divided into fourteen thousand five hundred and forty-one (14,541) shares, with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up."

Eighth resolution

The Shareholders RESOLVED TO CONFER all and any powers to any Manager in order to implement the above resolutions.

Any said Manager is notably entitled and authorised to make the reimbursement and the repayment to (i) Permanent Investment Management Limited, acting as trustee of BIS Management Trust, (ii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust and (iii) BIS MPP Limited, acting as trustee of BIS Senior MPP Trust (No.3), by payment in cash, to fix the date and other formalities of such payment and to do all other things necessary and useful in relation to the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the Shareholders, represented as above mentioned, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same Shareholders and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the Shareholders, represented by their above mentioned attorneys-in-fact, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-septième jour de mars.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

(1) KKR Millennium Fund (Overseas), Limited Partnership, une limited partnership régie par le droit de l'Alberta, Canada, ayant son siège social au c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée en mars 2010;

(2) KKR European Fund II, Limited Partnership, une limited partnership régie par le droit de l'Alberta, Canada, ayant son siège social au c/o Eeson Woolstencroft, LP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée en mars 2010;

(3) KKR Partners (International), Limited Partnership, une limited partnership régie par le droit de l'Alberta, Canada, ayant son siège social c/o Eeson & Woolstencroft LLP, Suite 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée en mars 2010;

(4) KKR Portfolio NomineeCo 1, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 065442577, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(5) KKR Portfolio NomineeCo 2, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06544487, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(6) KKR Portfolio NomineeCo 3, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06544346, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(7) KKR Portfolio NomineeCo 4, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06544525, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(8) KKR Portfolio NomineeCo 5, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06714798, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(9) KKR Portfolio NomineeCo 6, une private limited liability company régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle avec siege social à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD United Kingdom et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06714950, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(10) KFN CO-INVEST HOLDINGS, L.P., une limited liability company régie par le droit du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au c/o The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Conté de New Castle, Delaware 19801, États-Unis d'Amérique, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 16 mars 2010;

(11) The Northwestern Mutual Life Insurance Company, une société constituée au Wisconsin, ayant son siège social au 720 E. Wisconsin Ave., Milwaukee, WI 53202-4797, États-Unis d'Amérique, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée en mars 2010;

(12) TCW/Crescent Mezzanine Partners IV (Cayman), Ltd., une société régie par le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social au Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT,

George Town, Grand Cayman et enregistrée sous le numéro OG-167346, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 16 mars 2010;

(13) TCW/Crescent Mezzanine Partners IVB (Cayman), Ltd., une société régie par le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social Ogier Fiduciary Services (Cayman) Limited, Queensgate House, South Church Street, P.O. Box 1234 GT, George Town, Grand Cayman, et enregistrée sous le numéro OG-167353, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 16 mars 2010;

(14) RBC cees Trustee Limited, une entité régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey JE1 3PB, Channel Islands, immatriculée au Jersey Financial Services Commission sous le numéro TCB0153.29, agissant en sa qualité de trustee de KKR International Employee Pension Plan, un trust approuvé régie par le droit de Jersey et ayant son siège social au 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey JE1 3PB, Channel Islands, représenté par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(15) Monsieur Robert Lewin, avec adresse professionnelle à 25/F, AIG Tower, 1 Connaught Road, Central, Hong Kong, représenté par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(16) BIS MPP Limited, une limited corporation constituée en Australie (état de Victoria) et enregistrée sous le n° ACN 120 480 444, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust, un trust régi par les lois de l'état de Victoria, représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(17) BIS MPP Limited, une limited corporation constituée en Australie (état de Victoria) et enregistrée sous le n° ACN 120 480 444, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No. 2), un trust régi par les lois de l'état de Victoria (Australie), représenté par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(18) BIS MPP Limited, une limited corporation constituée en Australie (état de Victoria) et enregistrée sous le n° ACN 120 480 444, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No. 3), un trust régi par les lois de l'état de Victoria (Australie), représenté par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

(19) Permanent Investment Management Limited, une limited

corporation constituée en Australie (état de Victoria) et enregistrée sous le n° ACN 003 278 831, agissant en sa qualité de trustee de BIS Management Trust, un trust régi par les lois de l'état de Victoria (Australie), représenté par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010;

étant ci-après collectivement dénommés les "Associés"

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les Associés déclarent qu'ils sont les seuls associés de Rubus International S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital social de trois cent cinquante-six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 356.775,-), immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B-117.513 (la "Société"), et constituée par un acte du notaire soussigné le 22 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 1 septembre 2006 sous le numéro 1656. Les statuts de la Société ont été dernièrement modifiés par un acte du notaire soussigné le 29 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 3 août 2009 sous le numéro 1495.

III. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 AUGMENTATION du capital souscrit de la Société de dix mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 10.275,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent cinquante-six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 356.775,-), à trois cent soixante-sept mille cinquante euros (EUR 367.050,-).

2 ÉMISSION de quatre cent onze (411) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de quatorze mille deux cent soixante-et-onze (14.271) parts sociales à quatorze mille six cent quatre-vingt-deux (14.682) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la société à partir du jour de la décision prise par les associés de l'augmentation de capital proposée.

3 CONSTAT de la renonciation de la part de tous les associés à leur droit préférentiel de souscription en rapport à l'augmentation de capital ci-avant proposée et ACCEPTATION de la souscription de ces nouvelles parts sociales par BIS MPP Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No. 4), agissant en qualité de souscripteur, par apport en espèces pour un montant total d'environ dix-sept mille cinq cent soixante-et-onze dollars australiens et soixante-huit cents (AUD 17.571,68).

4 APPROBATION et RATIFICATION du rachat de cent quarante-et-une (141) parts sociales pour un prix total approximatif en équivalence euro de huit mille quatre cent vingt-deux dollars australiens et quatre-vingt-neuf cents (AUD 8.422,89).

5 RECONNAISSANCE de l'acceptation du rachat proposé de cent quarante-et-une (141) parts sociales détenues respectivement par (i) Permanent Investment Management Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Management Trust, pour quinze (15) parts sociales, (ii) BIS MPP Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Senior MPP Trust, pour quatre-vingt-un (81) parts sociales et (iii) BIS MPP Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Senior MPP Trust (No.3) pour quarante-cinq (45) parts sociales, ledit rachat devenant effectif lors de l'assemblée générale des associés et reconnaissance de l'intention des autres associés de ne pas offrir leurs parts sociales dans la Société au rachat.

6 RÉDUCTION du capital social de la Société d'un montant de trois mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 3.525,-) afin de le porter de son montant de trois cent soixante-sept mille cinquante euros (EUR 367.050,-) à trois cent soixante-trois mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 363.525,-) divisé en quatorze mille cinq cent quarante-et-une (14.541) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par annulation des cent quarante et une (141) parts sociales ainsi rachetées.

7 MODIFICATION de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions ci-dessus devant être adoptées.

8 DÉLÉGATION de tous pouvoirs à chaque Gérant pour l'exécution de la réduction de capital ci-dessus proposée.

9 Divers.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes adoptées à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés DÉCIDENT D'AUGMENTER le capital souscrit de la Société de dix mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 10.275,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent cinquante-six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 356.775,-) divisé en quatorze mille deux cent soixante et onze (14.271) parts sociales à trois cent soixante-sept mille cinquante euros (EUR 367.050) divisé en quatorze mille six cent quatre-vingt-deux euros (EUR 14.682,-) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Deuxième résolution

Les Associés DÉCIDENT D'ÉMETTRE avec effet immédiat quatre cent onze (411) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de quatorze mille deux cent soixante et onze (14.271) parts sociales à quatorze mille six cent quatre-vingt-deux (14.682) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la société à partir du jour de la présente.

Troisième résolution

Souscription

Les Associés CONSTATENT la renonciation par chacun des Associés de leur droit préférentiel de souscription, pour autant qu'il en est.

A comparu BIS MPP Limited, susnommée, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No.4), un trust régi par les lois de l'état de Victoria (Australie), représentée par Monsieur Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée le mars 2010.

BIS MPP Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No. 4), susnommée, déclare souscrire à quatre cent onze (411) nouvelles parts sociales de la Société, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en espèces d'un montant total de dix-sept mille cinq cent soixante et onze dollars australiens et soixante-huit cents (AUD 17.571,68) tel que ce montant est converti en euros sur la base des taux de change du 16 mars 2010 à 16h00 (heure standard de l'Australie orientale) tel que publié par la Reserve Bank of Australia correspondant à la valeur nominale de ces nouvelles parts sociales pour un montant de dix mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 10.275,-), ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de mille quatre cent soixante-quatre euros et soixante-quatre cents (EUR 1.464,64).

La preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Les Associés DÉCIDENT D'ACCEPTER la souscription de quatre cent onze (411) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), par BIS MPP Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No.4), et de libérer entièrement chaque nouvelle part sociale comme indiqué ci-dessus et D'ATTRIBUER ces quatre cent onze (411) nouvelles parts sociales à BIS MPP Limited, agissant en sa qualité de trustee de BIS Senior MPP Trust (No. 4).

Quatrième résolution

Les Associés CONSTATENT que les comptes intermédiaires de la Société a à la date des présentes, qui démontrent la situation financière de la Société telle qu'après l'augmentation de capital ci-dessus adoptée et qui resteront joints aux présentes, montrent suffisamment de réserves disponibles actuellement inscrites dans les livres comptables de la Société afin qu'un rachat de cent quarante et une (141) parts sociales pour un montant total de huit mille quatre cent vingt-deux

dollars australiens et quatre-vingt neuf cents (AUD 8.422,89) n'ait pas pour effet que l'actif net devienne inférieur au capital souscrit augmenté des réserves indisponibles aux termes de loi et/ou des statuts de la Société.

Les Associés DÉCIDENT D'APPROUVER et de RATIFIER le rachat de cent quarante et une (141) parts sociales pour un prix total approximatif en équivalence euro de huit mille quatre cent vingt-deux dollars australiens et quatre-vingt-neuf cents (AUD 8.422,89).

Cinquième résolution

Les Associés DÉCIDENT DE PRENDRE ACTE de l'acceptation du rachat proposé de cent quarante et une (141) parts sociales détenues respectivement par (i) Permanent Investment Management Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Management Trust, pour quinze (15) parts sociales, (ii) BIS MPP Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Senior MPP Trust, pour quatre-vingt-une (81) et (iii) BIS MPP Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Senior MPP Trust (No.3) pour quarante-cinq (45) parts sociales, lequel rachat total devient dès lors effectif lors de la présente assemblée générale des associés et de prendre acte de l'intention des autres associés de ne pas offrir au rachat leurs parts sociales dans la Société.

Sixième résolution

Les Associés DÉCIDENT DE RÉDUIRE le capital social de la Société d'un montant de trois mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 3.525,-) afin de le porter de son montant actuel de trois cent soixante-sept mille cinquante euros (EUR 367.050,-) divisé en quatorze mille six cent quatre-vingt-deux (14.682) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à trois cent soixante-trois mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 363.525,-) divisé en quatorze mille cinq cent quarante et une (14.541) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par annulation de cent quarante et une (141) parts sociales ainsi rachetées.

Septième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés DÉCIDENT DE MODIFIER l'article 5, alinéa 1^{er}, des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social (1^{er} alinéa).** Le capital souscrit de la Société est fixé à trois cent soixante-trois mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 363.525,-) divisé en quatorze mille cinq cent quarante et une (14.541) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée."

Huitième résolution

Les Associés DÉCIDENT DE DÉLÉGUER à tous Gérants tous pouvoirs pour mettre en œuvre les résolutions ci-dessus adoptées.

Tout Gérant est notamment autorisé et mandaté à effectuer le remboursement du capital à (i) Permanent Investment Management Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Management Trust, (ii) BIS MPP Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Senior MPP Trust et (iii) BIS MPP Limited, agissant en qualité de trustee pour BIS Senior MPP Trust (No.3), par voie de paiement en espèces, à fixer la date et toutes autres modalités de ce paiement, et à prendre toute autre mesure nécessaire et utile en relation avec les résolutions prises ci-dessus.

Évaluation des Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des Associés, tels que représentés ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes Associés, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux Associés représentés par leurs mandataires prémentionnés, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Gauzès et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mars 2010. LAC/2010/12298. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2010.

Référence de publication: 2010046330/420.

(100047844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2010.

Famcare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 101.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FAMCARE S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010044796/11.

(100045258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

ENTREPRISE DE TOITURES François STOFFEL-REDING S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, 1, rue des Commerçants.
R.C.S. Luxembourg B 29.821.

Il est à noter que la nouvelle adresse des gérants est la suivante:
1A, rue des Commerçants L-3378 Livange

Signature.

Référence de publication: 2010044797/10.

(100045728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Plan B Ingénieur Conseil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 68, rue de Koerich.
R.C.S. Luxembourg B 152.198.

STATUTS

L'an deux mil dix, le huit mars.

Pardevant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

- Monsieur Remi MORES, ingénieur, demeurant à B-6700 Frassem/Arlon, 390, route de Diekirch.

Ici représenté par Monsieur Laurent HITER, employé privé, demeurant à F-Boust,

En vertu d'une procuration sous seing privé datée du 5 mars 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par son porteur et le notaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il a déclaré constituer comme suit:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de "PLAN B INGENIEUR CONSEIL".

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Steinfort.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la localité. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'associé ou des associés réunis en assemblée générale.

Art. 3. La société a pour objet l'activité d'ingénieur conseil en bâtiment, construction et techniques spéciales.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'ingénieur conseil et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

Elle peut entreprendre et réaliser toutes opérations et entreprises mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

Elle pourra emprunter, hypothéquer et gager ses biens au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE QUATRE CENTS (12.400.-) EUROS, représenté par CENT (100) parts sociales, d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE (124.-) EUROS chacune, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE QUATRE CENTS (12.400.-) EUROS se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont toutes été souscrites par l'associé unique Monsieur Remi MORES, préqualifié.

Art. 6. Tant que la société ne comprend qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il l'entend.

Lorsque la société comprend plusieurs associés les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que de l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ou des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers de l'associé ou des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'associé ou par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente-et-un décembre deux mil dix.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaire à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

Les pertes, s'il en existe, seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice ou à défaut par l'associé ou par l'un des associés désigné d'un commun accord.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts l'associé ou les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à MILLE CENT EUROS (1.100.-).

Résolutions

Et à l'instant, l'associé unique, représenté comme dit ci-avant, et agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire à laquelle il se considère comme dûment convoqué, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Il se désigne comme gérant unique avec pouvoir d'engager la société valablement en toutes circonstances par sa seule signature.
- 2) Il déclare que l'adresse de la société est fixée à L-8437 Steinfort, 68, rue de Koerich.

Dont acte, fait et passé en l'étude, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: HITER - THOLL.

Enregistré à Mersch, le 18 mars 2010. Relation: MER/2010/528. Reçu soixante-quinze euros 75.- €

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Mersch, le 30 mars 2010.

Urbain THOLL.

Référence de publication: 2010046102/87.

(100047107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.

Audhumla S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 31.750.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

11, Boulevard Royal

B.P. 742

L-2017 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010044798/14.

(100045772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Five Stars Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044799/10.

(100045126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.026.506,37.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 146.948.

In the year two thousand and ten, on the first day of the month of March.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l (the "Company"), a société à responsabilité limitée with registered office at L-2440 Luxembourg, 63, rue Rollingergrund, incorporated by deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 30th June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1443 dated 27th July 2009. The articles of the Company have been amended for the last time on 16th October 2009 by deed of Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial number 2441 dated 15th December 2009.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, residing in Luxembourg. There was appointed as secretary Me Susanne Goldacker, residing in Luxembourg, and as scrutineer Me Laurent Lenert, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them is shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary, which will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all one hundred one million four hundred seventy-nine thousand three hundred seventy-seven (101,479,377) shares of different classes (and categories) in issue in the Company were represented at the general meeting and all the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

II. The agenda of the meeting is as follows:

- Increase of the issued share capital of the Company by eleven thousand seven hundred twelve Euro and sixty Euro cent (€11,712.6) to one million twenty-six thousand five hundred six Euro and thirty-seven Euro cent (€1,026,506.37) and issue of one million one hundred seventy-one thousand two hundred and sixty (1,171,260) shares of a nominal value of one euro cent (€0.01) each in the classes and categories as set forth below to BMG RM Management Beteiligungs

GmbH & Co KG, an existing shareholder, against the cash contribution of one million one hundred forty-eight thousand Euro (€1,148,000) to the Company, allocation of an amount of eleven thousand seven hundred twelve Euro and sixty Euro cent (€11,712.6) of the contribution to the share capital account and the remainder of one million one hundred thirty-six thousand two hundred eighty-seven Euro and forty Euro cent (€1,136,287.4) to the freely distributable share premium:

Class	Category	Number of shares
A.....	A-O	117,126
B.....	B-O	117,126
C.....	C-O	117,126
D.....	D-O	117,126
E.....	E-O	117,126
F.....	F-O	117,126
G.....	G-O	117,126
H.....	H-O	117,126
I.....	I-O	117,126
J.....	J-O	117,126
/.....	Total	1,117,126
	Ordinary	

consequential amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

" **5.1.** The issued share capital of the Company is set at one million twenty-six thousand five hundred six Euro and thirty-seven Euro cent (€1,026,506.37) represented by one hundred two million six hundred fifty thousand six hundred thirty-seven (102,650,637) Shares of Class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J (each Class of Shares sub-divided into one Ordinary Category and two Preferred Categories as set forth below) of a nominal value of one Euro cent (€0.01) each and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation, as follows:

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-one (10,265,061) Class A Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred twelve (2,146,712) Category A-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety one (3,977,991) Category A-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty eight (4,140,358) Category A-PK Shares;

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-one (10,265,061) Class B Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred twelve (2,146,712) Category B-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety one (3,977,991) Category B-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty eight (4,140,358) Category B-PK Shares;

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-one (10,265,061) Class C Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred twelve

(2,146,712) Category C-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety one (3,977,991) Category C-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty eight (4,140,358) Category C-PK Shares;

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-two (10,265,062) Class D Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred thirteen (2,146,713) Category D-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety one (3,977,991) Category D-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty eight (4,140,358) Category D-PK Shares;

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-four (10,265,064) Class E Shares divided two million one hundred forty-six thousand seven hundred thirteen (2,146,713) Category E-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety two (3,977,992) Category E-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty nine (4,140,359) Category E-PK Shares;

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-four (10,265,064) Class F Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred thirteen (2,146,713) Category F-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety two (3,977,992) Category F-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty nine (4,140,359) Category F-PK Shares;

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-six (10,265,066) Class G Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred fifteen (2,146,715) Category G-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety two (3,977,992) Category G-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty nine (4,140,359) Category G-PK Shares;

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-six (10,265,066) Class H Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred fifteen (2,146,715) Category H-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety two (3,977,992) Category H-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty nine (4,140,359) Category H-PK Shares;

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-six (10,265,066) Class I Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred fifteen (2,146,715) Category I-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety two (3,977,992) Category I-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty nine (4,140,359) Category I-PK Share; and

- ten million two hundred sixty-five thousand sixty-six (10,265,066) Class J Shares divided into two million one hundred forty-six thousand seven hundred fifteen (2,146,715) Category J-0 Shares, three million nine hundred seventy seven thousand nine hundred ninety two (3,977,992) Category J-PB Shares and four million one hundred forty thousand three hundred fifty nine (4,140,359) Category J-PK Shares."

The above having been approved by the meeting, the following resolution was unanimously passed:

Sole resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital by eleven thousand seven hundred twelve Euro and sixty Euro cent (€11,712.6) to one million twenty-six thousand five hundred six Euro and thirty-seven Euro cent (€1,026,506.37) by the issue of one million one hundred seventy-one thousand two hundred sixty (1,171,260) shares of a nominal value of one Euro cent (€0.01) each in classes (and categories) as set forth in the agenda above for a total subscription price of one million one hundred forty-eight thousand Euro (€1,148,000).

Thereupon BMG RM Management Beteiligungs GmbH & Co KG, an existing shareholder, here represented by Me Toinon Hoss, prenamed, by virtue of one of the aforesaid proxies, subscribed to and fully paid each of such newly issued shares and the meeting resolved to issue such shares.

Evidence of the full payment of the subscription price of one million one hundred forty-eight thousand Euro (€1,148,000) was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount of eleven thousand seven hundred twelve Euro and sixty Euro cent (€11,712.6) to the share capital and the remainder to the fully distributable share premium and to amend article 5.1 as set forth in the agenda.

There being nothing further on the agenda and all agenda items having been considered and resolved upon, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about EUR 2,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le premier jour du mois de mars.

Pardevant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2440 Luxembourg, 63, rue Rollingergrund, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1443 du 27 juillet 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 16 octobre 2009 suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial numéro 2441 du 15 décembre 2009.

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, demeurant à Luxembourg. Il fut nommé comme secrétaire Me Susanne Goldacker, demeurant à Luxembourg et comme scrutateur Me Laurent Lenert, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que toutes les cent un millions quatre cent soixante-dix-neuf mille trois cent soixante-dix-sept (101.479.377) parts sociales de différentes classes (et catégories) émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et tous les associés de la Société ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Augmentation du capital social émis de la Société de onze mille sept cent douze euros et soixante centimes d'euros (€11.712,6) à un million vingt-six mille cinq cent six euros et trente-sept centimes d'euros (€1.026.506,37) et émission de un million cent soixante et onze mille deux cent soixante (1.171.260) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01) chacune dans les classes et catégories telles que décrites ci-dessous à BMG RM Management Beteiligungs GmbH & Co. KG, un actionnaire existant, en contrepartie de l'apport de un million cent quarante-huit mille euros (€1.148.000) à la Société; allocation d'un montant de onze mille sept cent douze euros et soixante centimes d'euros (€11.712,6) au compte du capital social et le solde de un million cent trente-six mille deux cent quatre-vingt-sept euros et quarante centimes d'euros (€1.136.287,40) au compte de la prime d'émission librement distribuable:

Classe	Catégorie	Nombre de parts sociales
A	A-O	117.126
B	B-O	117.126
C	C-O	117.126
D	D-O	117.126
E	E-O	117.126
F	F-O	117.126
G	G-O	117.126
H	H-O	117.126
I	I-O	117.126
J	J-O	117.126
/	Total	1.117.126
	Ordinai- res	

modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million vingt-six mille cinq cent six euros et trente-sept centimes d'euros (€1.026.506,37) représenté par cent deux millions six cent cinquante mille six cent trente-sept (102.650.637) Parts Sociales de Classe A, B, C, D, E, F, G, H, I et J (chaque Classe de Parts Sociales étant divisée en une Catégorie Ordinaire et deux Catégories Préférentielles, tel que décrit ci-après) d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€ 0,01) chacune, et ayant les droits et obligations tels que décrits dans les présents Statuts, comme suit:

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante et une (10.265.061) Parts Sociales de Classe A divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent douze (2.146.712) Parts Sociales de Catégorie A-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-onze (3.977,991) Parts Sociales de Catégorie A-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-huit (4.140,358) Parts Sociales de Catégorie A-PK;

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante et une (10.265.061) Parts Sociales de Classe B divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent douze (2.146.712) Parts Sociales de Catégorie B-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-onze (3.977,991) Parts Sociales de Catégorie B-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-huit (4.140,358) Parts Sociales de Catégorie B-PK;

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante et une (10.265.061) Parts Sociales de Classe C divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent douze (2.146.712) Parts Sociales de Catégorie C-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-onze (3.977,991) Parts Sociales de Catégorie C-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-huit (4.140,358) Parts Sociales de Catégorie C-PK;

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante-deux (10.265.062) Parts Sociales de Classe D divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent treize (2.146.713) Parts Sociales de Catégorie D-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-onze (3.977,991) Parts Sociales de Catégorie D-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-huit (4.140,358) Parts Sociales de Catégorie D-PK;

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante-quatre (10.265.064) Parts Sociales de Classe E divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent treize (2.146.713) Parts Sociales de Catégorie E-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-douze (3.977,992) Parts Sociales de Catégorie E-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-neuf (4.140,359) Parts Sociales de Catégorie E-PK;

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante-quatre (10.265.064) Parts Sociales de Classe F divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent treize (2.146.713) Parts Sociales de Catégorie F-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-douze (3.977,992) Parts Sociales de Catégorie F-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-neuf (4.140,359) Parts Sociales de Catégorie F-PK;

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante-six (10.265.066) Parts Sociales de Classe G divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent quinze (2.146.715) Parts Sociales de Catégorie G-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-douze (3.977,992) Parts Sociales de Catégorie G-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-neuf (4.140,359) Parts Sociales de Catégorie G-PK;

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante six (10.265.066) Parts Sociales de Classe H divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent quinze (2.146.715) Parts Sociales de Catégorie H-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-douze (3,977,992) Parts Sociales de Catégorie H-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-neuf (4,140,359) Parts Sociales de Catégorie H-PK;

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante six (10.265.066) Parts Sociales de Classe I divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent quinze (2.146.715) Parts Sociales de Catégorie I-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-douze (3,977,992) Parts Sociales de Catégorie I-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-neuf (4,140,359) Parts Sociales de Catégorie I-PK; et

- dix millions deux cent soixante-cinq mille soixante six (10.265.066) Parts Sociales de Classe J divisées en deux millions cent quarante-six mille sept cent quinze (2.146.715) Parts Sociales de Catégorie J-0, trois millions neuf cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-douze (3,977,992) Parts Sociales de Catégorie J-PB et quatre millions cent quarante mille trois cent cinquante-neuf (4,140,359) Parts Sociales de Catégorie J-PK."

Après approbation de ce qui précède par l'assemblée, la résolution suivante a été prise à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de onze mille sept cent douze euros et soixante centimes d'euros (€11.712,6) afin de le porter à un million vingt-six mille cinq cent six euros et trente-sept centimes d'euros (€1.026.506,37) par l'émission de un million cent soixante et onze mille deux cent soixante (1.171.260) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01) chacune dans les classes (et catégories) telles que spécifiées dans l'ordre du jour ci-dessus, pour un prix de souscription total s'élevant à un million cent quarante-huit mille euros (€1.148.000).

En conséquence, BMG RM Management Beteiligungs GmbH & Co KG, un actionnaire existant, ici représenté par Me Toinon Hoss, prénommée, en vertu d'une des procurations dont question ci-avant, a souscrit et a entièrement libéré chacune de ces actions nouvellement émises et l'assemblée a décidé d'émettre de telles actions.

Preuve du paiement complet du prix de souscription s'élevant à un million cent quarante-huit mille euros (€1.148.000) a été donnée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'affecter un montant de onze mille sept cent douze euros et soixante centimes d'euros (€11.712,6) au compte du capital de la Société et le restant au compte de la prime d'émission librement distribuable et de modifier l'article 5.1 tel que spécifié dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge en raison de son augmentation de capital au taux d'enregistrement fixe sont estimés à environ EUR 2.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS, S. GOLDACKER, L. LENERT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 mars 2010. Relation: LAC/2010/10733. Reçu soixante-quinze euros (75 €)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 mars 2010

Référence de publication: 2010045995/246.

(100047212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.

Luxenco S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044800/10.

(100045980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Luxenco S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044801/10.

(100045981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

CEREP Montrouge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.636.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 mars 2010.

Référence de publication: 2010044802/11.

(100044962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

Forthoffer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5444 Schengen, 17A, Killeboesch.

R.C.S. Luxembourg B 59.112.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2009

L'associé unique Monsieur Romain FORTHOFFER de la société "FORTHOFFER S.à r.l." ayant son siège social à L-5441 Schengen, 17A, Killeboesch a pris les résolutions suivantes:

"L'associé unique accepte la démission de Monsieur Romain FORTHOFFER demeurant à L-5444 Schengen 17A, Killeboesch avec effet au 28 mai 2009 en tant que gérant de la société FORTHOFFER S.à r.l.

Le nombre des gérants de la société FORTHOFFER S.à r.l. est fixé à un.

Est nommé gérante unique de la société FORTHOFFER S.à r.l., Madame FANTES Gabriele Christa demeurant à L-5444 Schengen 17A, Killeboesch.

La société est valablement engagée par la signature individuelle de la gérante unique.

L'adresse du siège social est fixé à L-5444 Schengen,
17A, Killeboesch.

L'adresse privée actuelle de l'associé unique Monsieur Romain FORTHOFFER est à L-5444 Schengen,
17A, Killeboesch."

Fait à Schengen, le 29 mai 2009.

Romain FORTHOFFER

Associé unique

Référence de publication: 2010045150/23.

(100045812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

G.L. et F. Simone & Fils Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 63.020.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044803/10.

(100046001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

G.L. et F. Simone & Fils Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 63.020.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010044804/10.

(100046003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

CEREP III Spain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.280.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010044805/11.

(100045079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

Mitoma S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 42.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 68.023.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2008

Les actionnaires de la société MITOMA S.A. réunis en Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2008, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de:

- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt

de son mandat d'administrateur de la société.

Par conséquent l'assemblée générale décide de nommer:

- Monsieur Georges Gredt, comptable, né le 12 août 1966 à Esch-sur-Alzette, domicilié professionnellement au 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg,

au poste d'administrateur de la société pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 12 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010045167/23.

(100045420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

CEREP III Investment W S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.127.

Les comptes annuels pour la période du 8 août 2008 (date de constitution) au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2010.

Référence de publication: 2010044806/12.

(100045078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

CEREP Italy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 86.846.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2010.

Référence de publication: 2010044807/11.

(100045080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

Ikano Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 65.555.

Extrait - procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui a été tenue en date du 26 mars 2010 à 15.00 heures, que les décisions suivantes a été prises:

1. L'assemblée générale annuelle des actionnaires accepte la démission de Monsieur Alan RIDGWAY comme Administrateur de la Société avec effet le 12 mars 2010.

2. L'assemblée générale annuelle des actionnaires accepte la démission de Monsieur Henrik JENSEN comme Administrateur et Administrateur Délégué de la Société avec effet le 1^{er} avril 2010.

3. L'assemblée générale annuelle des actionnaires décide de nommer Monsieur Yohann ADOLPHE domicilié à: 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg en tant qu'Administrateur et Administrateur Délégué de la Société avec effet le 1^{er} avril 2010 jusqu'au l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2011.

26 mars 2010.

Pour avis sincère et conforme

Pour IKANO Capital S.A.

Birger Lund

Référence de publication: 2010045357/21.

(100046465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2010.

CEREP Bryggen Waterfront S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.890.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010044810/11.

(100045076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

Thill Romain et Fille S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43, rue Clair-Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 152.143.

STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch/Alzette.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Romain THILL, indépendant, demeurant à L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43 rue Clair-Chêne.

2. Madame Myriam Thérèse BRAUN, demeurant à L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43 rue Clair-Chêne, ici représentée par Monsieur Romain THILL, prédit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Esch-sur-Alzette, le 8 février

2010, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

3. Mademoiselle Tammy THILL, employée privée, demeurant à L- 4061 Esch-sur-Alzette, 41-43 rue Clair-Chêne.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de "THILL ROMAIN ET FILLE S.à r.l."

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de chauffage, de sanitaire, de ventilation, de carrelages, l'achat et la vente de tous objets et marchandises nécessaires pour ce commerce, ainsi que l'exercice de toutes activités apparentées. Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en tout ou en partie à son objet social.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) EUROS représenté par CENT PARTS SOCIALES (100) de CENT VINGT CINQ (125) EUROS, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

- Monsieur Romain THILL, prédit,	60 parts
- Madame Myriam Thérèse BRAUN, prédite,	20 parts
- Mademoiselle Tammy THILL, prédite,	20 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille dix.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papiers et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

45932

Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de HUIT CENT CINQUANTE EUROS (EUR 850.-).

Assemblée générale extraordinaire:

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

Est nommé gérant technique de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Romain THILL, prèdit.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43 rue Clair-Chêne.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R.Thill; T. Thill, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 mars 2010. Relation: EAC/2010/ 2481. Reçu soixante-quinze euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 MARS 2010.

Référence de publication: 2010044991/85.

(100045680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2010.

Foresight Luxembourg Solar 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.166.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 146.200.

In the year two thousand ten, on the twenty-sixth day of March.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

Foresight European Solar Fund L.P., a limited partnership established under the laws of Jersey, United Kingdom, having its registered office at PO Box 1075, Elizabeth House, 9 Castle Street, St Helier, Jersey, and registered under file number 1048 (the Sole Shareholder),

represented by Mrs Solange Wolter, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 25 March 2010;

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

I The Shareholder holds all the shares of Foresight Luxembourg Solar 1 S.à r.l., a private limited liability company, with registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146 200, incorporated pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on April 28, 2009, published in the Memorial Recueil des Sociétés et Associations number 1135 dated June 9, 2009 (the Company).

II The Company's share capital is presently set at one million one hundred and sixty-six thousand Euro (EUR 1,166,000.-), divided into one million one hundred and sixty-six thousand (1,166,000) shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed, fully paid-up and owned by the Sole Shareholder.

Therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the first financial year of the Company so that it shall begin on the date of the incorporation of the Company and end on March 31st 2010 and that any subsequent financial year shall start on the 1st of April of each year and end on the 31st of March of the following year.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 13 of the articles of association of the Company, which will henceforth read as follows:

"The accounting year begins on 1st April of each year and ends on 31st March of the following year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st March 2010".

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-six mars.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

Foresight European Solar Fund L.P., un partnership limité de droit de Jersey, Royaume-Uni, ayant son siège social au PO Box 1075, Elizabeth House, 9 Castle Street, St Helier, Jersey et enregistré sous le numéro 1048 (l'Associé unique),

Ici représenté par Madame Solange Wolter, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 mars 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé unique détient l'entière du capital social de Foresight Luxembourg Solar 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146 200, constituée suivant acte reçu par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luemburg, le 28 avril 2009, publié au Recueil des Sociétés et Associations numéro 1135 du 9 juin 2009 (la Société).

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à un million cent soixante-six mille Euros (EUR 1.166.000,-) représenté par un million cent soixante-six mille (1.166.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites, entièrement libérées et entièrement détenues par l'Associé unique.

La partie comparante, représentée par le mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé unique décide de changer la première année sociale de la Société de sorte qu'elle commence à la date de constitution de la Société et se termine le 31 mars 2010 et que chaque année sociale subséquente commencera le 1^{er} avril de chaque année et se terminera le 31 mars de l'année suivante.

Deuxième résolution

L'Associé unique décide de modifier l'article 13 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

"L'exercice social commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante. Exceptionnellement, le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 mars 2010".

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la partie comparante, en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. WOLTER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 mars 2010. Relation: LAC/2010/13906. Reçu soixante-quinze euros (75 €)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 7 avril 2010.

Référence de publication: 2010046030/86.

(100047038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.

CEREP Broadwalk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.425.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010044811/11.

(100044960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

CEREP Grosvenor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.423.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2010.

Référence de publication: 2010044808/11.

(100044961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

**Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BBI Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l.).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.542.

In the year two thousand and ten, on twelfth day of March.

before us Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Euroports Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 4, Rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 117.473 (the "Shareholder"),

Hereby represented by Mr Max MAYER, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 11th, 2010,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of BBI Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twenty-one million, two hundred and twelve thousand five hundred euro (EUR 21,212,500.-), with registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg of 21 June 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1686 of 9 September 2006 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-117542 (the "Company").

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To change the name of the company into Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l..

2 To amend subsequently article 1st of the articles of incorporation.

3 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

45935

First resolution

The Shareholder resolved to change the name of the company into Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l..

Second resolution

The Shareholder resolved in consequence of the foregoing resolution to amend article 1st of the articles of incorporation which shall have the following wording:

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders. The Company will exist under the name of "Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le douze mars.

Par-devant nous Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Euroports Holdings S.à r.l. une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 4, Rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 117.473 (l'"Associé"),

représenté aux fins des présentes par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 11 mars 2010.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de BBI Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de vingt et un millions deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 21.212.500,-), dont le siège social est au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 21 juin 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1686 du 9 septembre 2006 (la "Société").

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Changement du nom de la société en Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l.

2 Modification subséquente de 1 article 1^{er} des statuts

3 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de changer le nom de la société en Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l..

Deuxième résolution

L'Associé a décidé suite à la résolution précédente de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les "Lois"), et par les présents statuts (les "Statuts").

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés. La Société adopte la dénomination "Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l.".

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à 1.000,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2010. Relation: LAC/2010/11716. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2010.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2010045943/99.

(100047286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2010.

Celsius S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3321 Berchem, 19, rue Oscar Romero.

R.C.S. Luxembourg B 142.657.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010044813/9.

(100045141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

CEREP Ashley S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.424.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010044812/11.

(100045365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.

CEREP Corvin Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 95.670.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2010.

Référence de publication: 2010044809/11.

(100045077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2010.
